



IMPACT
DEMARCHÉ GLOBALE

CHARTRE

Lanceur d'alerte

 **Constencia**

Version : 1.0
C1 – Diffusion Interne

INTRODUCTION

Constencia s'engage à promouvoir une culture fondée sur l'éthique, la transparence et la responsabilité. Cette charte définit les modalités permettant à toute personne en relation avec l'entreprise de signaler, en toute sécurité, des faits susceptibles de constituer une violation des lois, des règlements ou des valeurs de l'organisation.

Elle vise à renforcer la confiance, protéger les personnes qui alertent de bonne foi et assurer un traitement équitable des situations signalées.

Cette charte se réfère à l'article de Loi n°2016-1691 du 09/12/2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (Loi SAPIN II) complétée par la Loi WASERMAN n°2022-401 du 21/03/2022.

CHAMP D'APPLICATION

Le dispositif s'adresse à l'ensemble des personnes en lien professionnel avec Constencia : collaborateurs, partenaires ou fournisseurs.

Les signalements peuvent concerner toute situation où l'intégrité, la légalité ou l'éthique sont compromises, notamment dans les domaines de la conformité réglementaire, des droits humains, de la sécurité au travail, de l'environnement ou des données sensibles.

Un lanceur d'alerte est une personne qui, dans un contexte professionnel, signale de bonne foi un fait ou un comportement contraire aux règles applicables ou aux principes éthiques de Constencia (cf. Charte RSE).

Le signalement correspond à la transmission d'informations permettant de prévenir ou de traiter un manquement.

Exemples de situations pouvant faire l'objet d'un signalement (liste non exhaustive) :

- Fraude, corruption ou malversations,
- Harcèlement ou discrimination,
- Atteintes à la santé, à la sécurité ou à l'environnement,
- Violation des règles de protection des données ou de la vie privée.

PROCEDURE

Les alertes peuvent être transmises directement à la Direction, par courriel à [signalement\(a\)constencia.fr](mailto:signalement(a)constencia.fr) ou par courrier à l'attention de la Direction à l'adresse du siège social de Constencia. Un accusé de réception est adressé dans un délai raisonnable pour confirmer la bonne prise en compte du signalement. Chaque alerte est ensuite examinée de manière impartiale et confidentielle. Des précisions peuvent être demandées si nécessaire, et une réponse est apportée au lanceur d'alerte concernant les suites données.

Dès lors que l'entreprise aura atteint les dispositions nécessaires à l'élection d'un Comité Social et Economique (CSE), la présente Charte pourra être confirmée ou renforcée.

GARANTIE ET RESPONSABILITE

Constencia assure la stricte confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte, des personnes concernées et des informations transmises. Aucun collaborateur ne peut être sanctionné ou subir de représailles pour avoir effectué un signalement de bonne foi. L'entreprise protège activement contre toute forme de pression ou d'intimidation. En revanche, les signalements manifestement mensongers ou malveillants ne sont pas couverts par cette protection et peuvent entraîner des mesures disciplinaires.

La Direction est responsable de la réception, de l'analyse et du suivi des signalements. Les collaborateurs, pour leur part, doivent agir de manière sincère et fournir des informations aussi précises que possible.

ENGAGEMENT ET SUIVI

Constencia affirme sa volonté de prévenir et de corriger tout comportement contraire à l'éthique. L'entreprise s'engage à protéger les personnes qui alertent de bonne foi, à maintenir un environnement de travail respectueux et à renforcer ce dispositif à mesure que l'organisation évolue.

HISTORIQUE DES VERSIONS

La présente charte est un document vivant, appelé à évoluer en fonction :

- Des avancées de Constencia en matière d'organisation, de maturité et de certifications,
- Des retours des collaborateurs, partenaires et parties prenantes,
- De l'évolution des référentiels et réglementations en la matière.

Chaque nouvelle version est datée, numérotée, et archivée, afin d'assurer une traçabilité complète du chemin parcouru.

Historique des versions

Version	Date	Auteurs	Principaux ajouts ou modifications
1.0	Septembre 2025	Maxence Bodin	Création de la charte complète
...	...	...	...

(Ce tableau sera enrichi à chaque nouvelle révision.)



Tech at heart

 **Constencia**
Tech at heart.

2405 route des dolines
CS 10065
06560 Sophia Antipolis
www.constencia.fr
communication@constencia.fr